



212452 - Le jugement du fait de parler tout en faisant ses ablutions

question

Comment juger le fait parler tout en faisant ses ablutions?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis de parler pendant qu'on fait ses ablutions car rien dans la loi religieuse ne l'interdit. Or, les actes sont en principe licites. La réprobation du fait de parler pendant les ablutions exprimée par certains ulémas est interprétée comme signifiant l'abandon du comportement jugé plus décent car il ne s'agit pas d'une réprobation au sens religieux du termes. On veut tout simplement dire qu'il vaut mieux ne pas parler quand on fait ses ablutions en l'absence d'une nécessité.

An-Nawawwi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **Les actes dans les ablutions reposant sur la sunna, notamment ceux qu'elle recommande...Puis il en mentionne le fait de s'abstenir de parler sans nécessité.** Al-Qaadi Iyadh rapporte dans son commentaire sur Mouslim que les ulémas réprouvaient le fait de parler pendant qu'on fait ses ablutions..La réprobation dont il a parlé est interprétée comme étant l'abandon de ce qu'il convient de faire. Car, étant donné l'absence d'une interdiction de l'acte, on ne peut parler de réprobation qu'en donnant à ce mot le sens de l'abandon de ce qui est jugé plus décent.» Extrait d'al-Madjmou' (1/490-491)...

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé à propos du fait de parler au cours des ablutions pour savoir si c'est réprouvé. Voici sa réponse: «Il n'est pas réprouvé de parler tout en faisant ses ablutions. Mais cela préoccupe l'auteur des ablutions. Or ce dernier doit se représenter l'ordre d'Allah au moment où il se lave le visage et se représenter son intention au moment où il se lave la tête et les pieds. Tout échange de paroles interrompt cette



représentation et partant le perturbe. Il peut même subir des instigations à cause de cela. Dès lors, il vaut mieux cesser de parler jusqu'à la fin des ablutions. Si toutefois on parle, on encourt rien. Extrait des Fatwas nouroune ala ad-darb par Ibn Outhaymine.

Allah le sait mieux.